

Priorité au bien-être des collaborateurs

De nos jours, de nombreuses grandes entreprises ont un syndicat du personnel. Migros Genève ne déroge pas à la règle. La présidente et un délégué de la Commission du personnel expliquent en quoi consiste leur rôle.

Texte: Laurie Martin Photos: Loris von Siebenthal

Deuxième employeur privé du canton avec ses plus de 2600 collaboratrices et collaborateurs, il est de prime importance pour la coopérative de proposer un organe à l'écoute de ses employés. Cette entité, appelée Commission du personnel, est dédiée aux collaborateurs et à leur bien-être. Elle vise à créer des liens constructifs entre ces derniers et la direction et veille à ce que la bonne entente règne afin de maintenir un bon climat de travail au quotidien. Composée d'un bureau de six personnes, accompagnées de dix délégués présents sur le terrain – tous des collaborateurs –, ses rôles sont multiples: élaboration des conventions collectives de travail (CCNT), adaptations du règlement interne, visites d'unités de travail, négociations d'avantages pour le personnel, etc. Sa présidente, Maria Rede, et Nelson Da Silva Leão, un délégué, nous parlent de leurs rôles et de ce qui les a menés à rejoindre cette commission.

Pourquoi vous êtes-vous engagés dans la Commission du personnel de Migros Genève?
Maria Rede: Je souhaitais représenter les employés auprès de leur direction et pouvoir faire appliquer au mieux la CCNT au sein de la coopérative.
Nelson Da Silva Leão: J'aime le fait de pouvoir apporter un soutien concret à mes collègues. J'avais aussi envie de m'engager et d'avoir un rôle à jouer au sein de Migros Genève en plus de mon métier.

Quel est votre rôle au sein de cette commission?

M.R.: Je représente les membres, participe aux négociations salariales et collabore étroitement avec la direction



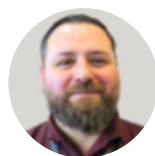
Vue aérienne de la centrale d'exploitation de Migros Genève à Carouge.



«Nous avons pu obtenir des avantages pour les collaborateurs lors de leurs achats»

Maria Rede,
présidente de la Commission du personnel

et la coopérative. À la demande de collaborateurs, j'assiste à des entretiens avec les ressources humaines et rapporte à la direction d'éventuels dysfonctionnements.
N.D.: Un délégué assure le lien entre la commission et les différents magasins. Je rencontre de nombreuses personnes et veille à leur bien-être au quotidien. Nous favorisons ainsi une cohésion de travail au sein des magasins et offrons la possibilité aux collaborateurs de s'exprimer davantage.



«Nous offrons la possibilité aux collaborateurs de s'exprimer davantage»

Nelson Da Silva Leão,
délégué de la Commission du personnel

Y a-t-il un projet mené par la Commission qui vous tient particulièrement à cœur?

M.R.: Nous avons récemment pu obtenir des avantages mensuels pour les collaborateurs lors de leurs achats en magasin et avons réaménagé le restaurant d'entreprise pour en faire un lieu plus accueillant.

N.D.: Le Noël des Enfants que nous organisons chaque année. Un moment de partage et de rencontre dédié aux employés et leurs familles. **MM**

Migros
Genève

ALLOCATION
SCOLAIRE 2023

Un coup de pouce pour les achats de la rentrée

L'allocation de rentrée scolaire, offerte par la Municipalité, permet aux familles résidant en ville de Genève, et dont les enfants bénéficient de subsides pour l'assurance maladie, d'obtenir une aide pour faire face aux dépenses liées à la rentrée scolaire.

Chaque année, plus de 4000 enfants sont ainsi soutenus. Cette année, ils ont reçu une carte, illustrée par Zep, à faire valoir dans divers commerces genevois.

Migros Genève est partenaire et accepte la carte jusqu'au 31 décembre 2023 dans ses magasins du MParc La Praille (melectronics, Mprint-shop et SportXX), Balaxert (hypermarché Migros, Mprint-shop et SportXX), Migros Vibert, Migros Plainpalais et Mprint-shop de Plainpalais.

Informations et demandes d'allocation (jusqu'au 31 octobre): www.migmag.ch/geneve-alloc-rentree



Titeuf accompagne les jeunes pour la rentrée scolaire.